

Table des matières

Fiches 1 Bien-être au travail et non-marchand

- 1.1. Un peu d'histoire

Fiches 2 Une loi et un code sur le bien-être au travail

- 2.1. Définitions concernant la gestion des risques
- 2.2. Les types de prévention ou Da Ri Do

Fiches 3 Les acteurs de la politique du bien-être

- 3.1. L'employeur, la ligne hiérarchique et les travailleurs
- 3.2. Le SIPP et le conseiller en prévention
 - 3.2.1. Identification du SIPP
 - 3.2.2. Contenu du rapport d'activités du SIPP
 - 3.2.3. SIPP commun à plusieurs employeurs
 - 3.2.4. Catégories d'entreprise et formation du conseiller en prévention
- 3.3. Le SEPP
 - 3.3.1. Répartition des tâches entre SIPP et SEPP
- 3.4. Le CPPT - Comité pour la prévention et la protection au travail
- 3.5. La délégation syndicale
- 3.6. Responsabilité juridique des acteurs du bien-être au travail
- 3.7. Formation des acteurs du bien-être au travail

Fiches 4 La politique de bien-être au travail

- 4.1. Le système dynamique de gestion des risques
 - 4.1.1. Déclaration d'intention de politique du bien-être au travail
- 4.2. L'analyse des risques et les plans d'action
 - 4.2.1. Stratégie Sobane et Déparis
 - 4.2.2. Tableau de bord des plans d'action
 - 4.2.3. Analyse des risques par activité : exemples
- 4.3. Responsabilités des travailleurs
 - 4.3.1. Accueil des nouveaux travailleurs
- 4.4. Les accidents du travail
 - 4.4.1. Prévention des accidents
 - 4.4.2. Exemple de démarche d'analyse de l'accident
 - 4.4.3. Formulaire de déclaration d'accident du travail
 - 4.4.4. Modèle de document interne de compte-rendu de l'accident
- 4.5. Le plan interne d'urgence
 - 4.5.1. Modèle de plan interne d'urgence
- 4.6. Les premiers secours
 - 4.6.1. Contenu type d'une boîte de secours
 - 4.6.2. Modèle de registre des premiers soins

Fiches 5 Surveillance de la santé

- 5.1. Décisions du conseiller en prévention - médecin du travail
 - 5.1.1. Fiche de poste de travail
 - 5.1.2. Organisation des évaluations santé/examens médicaux
- 5.2. Qui est soumis à la surveillance de santé ?
- 5.3. Maladies professionnelles

Fiches 6 Les risques psychosociaux au travail

- 6.1. Les facteurs psychosociaux
 - 6.1.1. Concilier vie professionnelle/vie privée
 - 6.1.2. Le soutien social
 - 6.1.3. L'entretien de fonctionnement
 - 6.1.4. L'entretien d'évaluation
 - 6.1.5. La description de fonction : pourquoi et comment la réaliser ?
 - 6.1.6. Comment éviter les ambiguïtés et les conflits de rôle
 - 6.1.7. Styles de management et impact sur les RPS
 - 6.1.8. La supervision collective
 - 6.1.9. L'entretien de carrière et le bilan de compétences
- 6.2. Demande d'intervention psychosociale
 - 6.2.1. Prévention des conflits
 - 6.2.2. Typologie des situations
 - 6.2.3. La personne de confiance
- 6.3. Le stress au travail
 - 6.3.1. Prévenir le stress au travail
 - 6.3.2. Prévenir le burn-out et la fatigue professionnelle
 - 6.3.3. Flexibilité et intensification du travail
 - 6.3.4. Questionnaire concernant le stress au travail

Fiches 7 Catégories particulières de travailleurs et de statuts

- 7.1. Les jeunes
- 7.2. Les stagiaires
- 7.3. Les femmes enceintes/allaitantes
- 7.4. Les personnes handicapées
- 7.5. Les plus âgés
 - 7.5.1. Maintien à l'emploi des travailleurs plus âgés
 - 7.5.2. Outils pour favoriser l'emploi des travailleurs plus âgés
- 7.6. Les intérimaires
- 7.7. Les contrats ALE
- 7.8. Les volontaires, les indépendants et les Article 60

Fiches 8 Équipements de travail et de protection

- 8.1. Achat : procédure 3 feux verts
 - 8.1.1. Modèle de rapport de réception et mise en service des équipements
- 8.2. Services Externes de contrôle technique
 - 8.2.1. Liste des contrôles périodiques des équipements
- 8.3. Le registre de sécurité
 - 8.3.1. Modèle de registre de sécurité
- 8.4. Dispositions spécifiques
 - 8.4.1. Situation de travail devant écran

Fiches 9 Lieux de travail

- 9.1. Signalisation de sécurité et de santé
- 9.2. Politique préventive en matière d'alcool et de drogues sur les lieux de travail
 - 9.2.1. Modèles de déclaration de politique préventive en matière d'alcool et de drogues (CCT 100)
- 9.3. Risques électriques
- 9.4. Risques d'incendie et atmosphères explosives (ATEX)
 - 9.4.1. Liste des exigences minimales pour la protection incendie
 - 9.4.2. Consignes générales en cas d'incendie
 - 9.4.3. Exercice d'évacuation
- 9.5. Risques liés aux déplacements
- 9.6. Gestion des déchets
 - 9.6.1. Réduire les déchets

Fiches 10 Agents physiques, chimiques et biologiques

- 10.1. Niveau de bruit et ondes électromagnétiques
- 10.2. Agents biologiques
- 10.3. Agents chimiques et étiquetage
- 10.4. Troubles musculo-squelettiques
 - 10.4.1. Manutention manuelle de charges
- 10.5. Ambiances thermiques

Fiches 11 Dispositions particulières concernant l'occupation des lieux de travail

- 11.1. Lieux de travail et tiers
- 11.2. Chantiers temporaires ou mobiles

Fiches 12 Annexes

- 12.1. Textes légaux
- 12.2. Sources et bibliographie
- 12.3. Abréviations
- 12.4. Le contenu de mon tiroir bien-être

Ce document est une construction collective et paritaire.

L'ossature de base, les textes et la coordination sont dus à :
 - pour l'APEF et les Fonds ASSS et ISAJH : François WILLEMOT et Paul LODEWICK.
 - pour l'ABBET : Radegonde MUSHIKIWABO, Alice VALEMBOSIS et Dominique WAUTIER.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de la boîte à outils pour le bien-être au travail :
 des travailleuses et travailleurs, des directions ou coordinations, des délégué-e-s des organisations syndicales, des représentants
 des fédérations patronales ainsi que le Groupe de pilotage des projets bien-être des Fonds sociaux ASSS et ISAJH,
 assurant la validation progressive de la BOBET.

Corrections : Guy DEWANDELER.
 Mise en page et illustrations : Donald GEORGE pour www.donaldgeorge.eu.

Travailleuse ou travailleur ?

Toutes les données le montrent : les travailleurs du non-marchand sont majoritairement... des travailleuses. Nous n'avons toutefois pas employé les deux termes à chaque mention. L'usage et les règles de la langue française (un tantinet imprégnée par la domination masculine) recommandent le genre masculin quand il s'agit de désigner un collectif dans lequel se retrouvent les deux genres.

Le terme « travailleur » deviendrait-il alors un « épïcène »¹, c'est-à-dire un nom « bisexué » ? Pas tout à fait, car il ne s'agit pas d'un nom et il est clairement marqué en ce qui concerne le genre² (ce qui n'est pas le cas de prénoms tels Camille ou Dominique). Mais il désigne cependant, dans notre esprit, les professionnels des deux genres. Convenons qu'il s'agit d'un « quasi-épïcène »...

¹ Du grec ancien epikoïnos qui signifie « possédé en commun »

² A titre d'exemple d'épïcènes on parlera, pour les deux genres, de de la souris, de la girafe, de l'hirondelle, du hibou, du poney et du chamois.